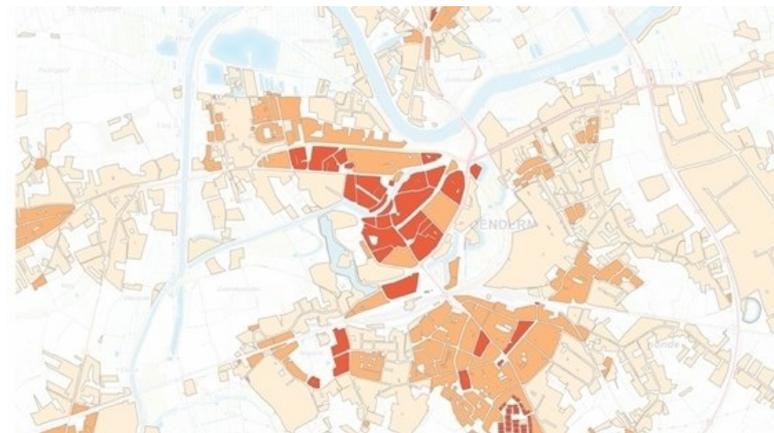


# Le plan de politique thermique constitue la base de la transition énergétique locale

01 novembre 2021

Pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, l'Europe veut, par le biais du Green Deal, réduire ses émissions nettes de CO<sub>2</sub> de 55 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 1990. Le chauffage des bâtiments joue un rôle important à cet égard. Une carte de zonage thermique par commune ou région – désormais appelée « carte d'inspiration » – constitue une première étape dans la préparation de la transition. Cependant, un plan de politique thermique est nécessaire pour une politique concrète. Quels en sont les points principaux ? Quel rôle la psychologie joue-t-elle ici ? Et quel est le lien avec la mobilité ?



Ces dernières années, Ingenium a consacré beaucoup d'efforts à l'élaboration de cartes de zonage thermique. Pour chaque ville/commune ou région, on examine quelle solution de chauffage durable est la plus intéressante sur le plan technique et surtout économique. On fait une distinction entre les systèmes collectifs et les systèmes individuels.

Entre-temps, la carte de zonage thermique a été rebaptisée « carte d'inspiration », sous l'impulsion de l'Association flamande des villes et communes (VVSG). Ingenium est partenaire dans cette opération, en collaboration avec le VITO, la société de logiciels Agifly et plusieurs autres bureaux d'études. Grâce à la carte d'inspiration, les autorités locales peuvent informer les citoyens du mode de chauffage le plus intéressant par rue et même par bâtiment. Mais ce n'est toutefois qu'un début.

Pour concrétiser les objectifs européens, les autorités flamandes actualiseront le plan thermique début 2022. Celui-ci constituera le cadre général de la transition vers un chauffage sans combustible fossile. On s'attend à ce que les communes doivent rédiger un plan de politique thermique ou un plan de transition thermique d'ici 2025. Ce plan concrétise la manière dont se fera la transition du chauffage au gaz et au mazout vers le chauffage sans combustible fossile. On vise ici les pompes à chaleur, les boîlers solaires et l'utilisation de la chaleur résiduelle de l'industrie ou des incinérateurs, ainsi que de la chaleur ambiante à basse température à plus petite échelle provenant des cours d'eau, des égouts ou des centres de données.

Alors que la carte d'inspiration est une carte neutre, calculée de manière objective, le plan de politique thermique – basé sur les opportunités locales – fait, pour sa part, des choix concrets : dans quel quartier l'administration locale prend-elle quelles initiatives ? Que vise-t-on et sur la base de quels objectifs ?

La pompe à chaleur joue un rôle important dans la transition énergétique. Cependant, de nombreuses habitations en Flandre ne sont actuellement pas prêtes à passer au chauffage à basse température. Soumettre les anciennes habitations au test des 50 degrés pourrait être une première étape dans un plan concret au niveau local. Ce test a pour but d'examiner comment l'habitation réagit, lors des froides journées hivernales, à une température de départ (plus) basse de l'eau de la chaudière. Si le confort s'avère insuffisant, la première démarche consiste à améliorer l'isolation de la maison. Des circuits de chauffage par le sol ou par les murs peuvent être installés lors de rénovations importantes. La dernière étape du plan consiste à passer effectivement à une pompe à chaleur comme source de chaleur. La transition thermique se présente donc comme une « fusée à double étage », qui consiste d'abord à accroître l'efficacité énergétique en réduisant la demande de chaleur, puis à passer au chauffage sans combustible fossile.

La réglementation des niveaux de pouvoir supérieurs joue également un rôle important dans les choix que font les administrations locales. Au niveau fédéral, il est nécessaire de modifier la fiscalité de manière à rendre le gaz plus cher et l'électricité moins chère afin de réduire les obstacles à l'utilisation des pompes à chaleur et d'autres solutions de chauffage sans combustible fossile, telles que les chaudières solaires et les réseaux de chaleur. À terme, la Flandre établira probablement une carte de ceux qui utilisent encore le mazout.

Les administrations locales pourront alors viser une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> en accompagnant les propriétaires dans une rénovation de leur système de chauffage, ou mieux encore, de l'ensemble de leur habitation.

Ingenium participe à l'élaboration des plans climatiques des villes et des communes de Flandre. Le plan de politique thermique est un élément essentiel dans un plan climatique de ce type, qui envisage des mesures d'atténuation du changement climatique (économies d'énergie dans les entreprises, énergies renouvelables, alternatives à la circulation automobile, etc.) et des mesures d'adaptation climatique telles que le stockage et la réutilisation de l'eau et la

prévention de l'effet d'îlot thermique. L'interaction avec les parties prenantes est encore plus importante que l'exactitude des chiffres. Le plan doit être élaboré via un processus participatif impliquant entre autres les citoyens, les entreprises, les commerçants locaux, les écoles, les intercommunales, les gestionnaires de réseaux et tous les services communaux impliqués dans sa mise en œuvre. Ce n'est que sur la base d'un engagement maximal que des objectifs ambitieux pourront être atteints.

Allons un peu plus loin. La transition thermique n'est pas sans lien avec la demande d'électricité, et donc avec la mobilité du futur. Les pompes à chaleur qui devraient permettre aux bâtiments de ne plus utiliser de combustibles fossiles ont le plus besoin d'électricité en hiver, lorsque le soleil est moins présent. L'électrification du parc automobile augmentera également la demande en électricité. Le gouvernement fédéral souhaite construire des centrales électriques au gaz pour faire face à l'abandon progressif de la capacité nucléaire et garantir la sécurité de l'approvisionnement.

Le fait que ces centrales au gaz engendreront des émissions supplémentaires de CO2 semble à première vue défavorable à la question climatique. Cependant, la production d'électricité libère également une grande quantité de chaleur, qui peut être utilisée, par exemple, pour alimenter un réseau de chaleur qui chaufferait des habitations et d'autres bâtiments. Ainsi, les émissions supplémentaires de CO2 seraient réduites, voire neutralisées.

Pour être en mesure de prendre des décisions intelligentes à l'avenir, nous avons besoin d'un plan d'aménagement énergétique. Il déterminera les endroits où nous voulons créer des hubs d'électricité, qui sont aussi des hubs de chaleur et des hubs pour véhicules électriques. À l'avenir, les zones d'activités auront besoin d'une grande quantité d'électricité pendant la journée pour recharger les voitures. On pourrait, pour cela, utiliser de l'énergie solaire ou éolienne produite localement. La chaleur résiduelle de l'industrie installée dans le zoning industriel pourrait à son tour être utilisée comme source de chaleur pour le quartier ou la ville voisine.

Le plan de politique thermique est un maillon important pour relever les défis climatiques colossaux. Il transforme les opportunités de la carte d'inspiration en politiques concrètes, applicables et vérifiables, et s'inscrit dans un plan climatique plus large. Un plan d'aménagement énergétique pourra, à l'avenir, détecter de nouvelles opportunités face à la demande croissante d'électricité en combinaison avec la transition thermique, et pourra surtout assurer des échanges fructueux entre les secteurs par le biais de l'intégration des systèmes.

Les enjeux sont énormes. En tant qu'ingénieurs, nous relevons le défi de les traduire en choix politiques, avec des obligations et des parcours de soutien afin de créer l'engagement nécessaire.

Vous voulez en savoir plus sur la carte d'inspiration, les plans de politique thermique ou les plans d'aménagement énergétique et comment Ingenium peut vous y aider concrètement ? Notre expert Pedro Pattijn se fera un plaisir de vous donner plus de détails au 050 40 45 30 ou à l'adresse e-mail suivante [pedro.pattijn@ingenium.be](mailto:pedro.pattijn@ingenium.be).